



Vous souhaitez améliorer la prise en charge de vos patients présentant des conduites addictives : intégrez une Equip'Addict !

La consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, certains médicaments) est responsable de plus de 11 000 décès par an en Hauts-de-France. Pour améliorer la prise en charge de vos patients, vous pouvez intégrer une Equip'Addict et vous entourer des compétences d'un psychologue et d'un travailleur social.

■ Faites bénéficier vos patients d'une prise en charge pluridisciplinaire et de proximité autour de l'addictologie

En intégrant une Equip'Addict, vous pourrez proposer à vos patients un parcours pluriprofessionnel, au sein même de votre cabinet médical. Il sera alors suivi selon ses besoins par le psychologue et/ou le travailleur social. Le plan personnalisé de santé et la situation du patient sont évalués, au minima une fois par trimestre, dans des réunions de concertation pluridisciplinaire.

■ Participez à une expérimentation régionale

Les Equip'Addict ont été mises en place dans le cadre du dispositif « article 51 » qui permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé et de déroger à de nombreuses règles de financement. Cette expérimentation propose un financement innovant grâce à un forfait qui rémunère votre temps de travail, versé par l'Assurance maladie. Elle sera généralisée si elle est concluante.

ÉQUIP'ADDICT, UNE ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE AUTOUR DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE



Le médecin généraliste, assure le suivi médical et coordonne tous les soins. Il participe également aux réunions de synthèse, et à la tenue du dossier du patient.



Le travailleur social, salarié de structures médico-sociales, prend en charge et accompagne les situations sociales des patients orientés (mise à jour des droits, prise en charge des urgences sociales, aide à la réinsertion sociale).



Le cabinet médical ou la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP). C'est la porte d'entrée unique du patient.



Le psychologue, libéral ou salarié, a une fonction thérapeutique dans le suivi au long cours de la personne présentant une ou des addictions, et de son évolution, ainsi qu'éventuellement l'entourage du patient.

L'Equip'Addict permet des soins de proximité, non stigmatisants, ainsi qu'une porte d'entrée unique et une continuité des soins pour vos patients présentant des troubles addictifs.

LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIP'ADDICT : UN MODÈLE INNOVANT

Le forfait annuel d'un patient, **qui s'élève à 806 €**, comprend :

- La première consultation du médecin généraliste, tarifée comme une consultation longue.
(À noter que les consultations médicales suivantes ne sont pas comprises dans le forfait et relèvent du droit commun : elles sont à facturer, indépendamment du forfait).
- Le temps de remplissage du logiciel dédié.
- Les consultations de psychologue, entretiens du travailleur social et éventuels déplacements.
- Le dédommagement du temps passé en réunion de concertation pluridisciplinaire pour le médecin généraliste, le psychologue et le travailleur social.
- La rémunération des coordinations administratives et médicales.

VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UNE EQUIP'ADDICT ?

Vous êtes médecin généraliste en cabinet médical ou en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ? Rapprochez-vous de votre correspondant habituel à la direction de l'offre de soins de l'ARS ou envoyez un mail à ars-hdf-dos-direction@ars.sante.fr.

Vous êtes un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ? Rapprochez-vous de votre correspondant habituel à la direction de la prévention et promotion de la santé de l'ARS ou envoyez un mail à ars-hdf-pps@ars.sante.fr.